



Note d'information

Curage du quai 5

SLN - Site de Doniambo

Avril 2018

Contenu :

1	Objectifs et Enjeux	2
2	Situation actuelle	3
3	Situation future	5
4	Dimension environnement	7

1 Objectifs et Enjeux

Le quai 5 est utilisé principalement pour le déchargement des pétroliers et des charbonniers afin de répondre aux besoins énergétiques du site industriel de Doniambo.

Le projet, objet du présent dossier, consiste à réaliser une opération de curage afin de restaurer un tirant d'eau suffisant pour permettre l'accostage des navires avec leur pleine capacité.

Ce dossier s'attache à :

- Décrire les opérations envisagées
- Evaluer la dimension environnement des travaux.

2 Situation actuelle

Le quai 5 constitue l'un des deux poste de déchargement de l'usine de Doniambo avec le quai 3/4.



Localisation du quai poste 5 sur le site de l'usine de Doniambo

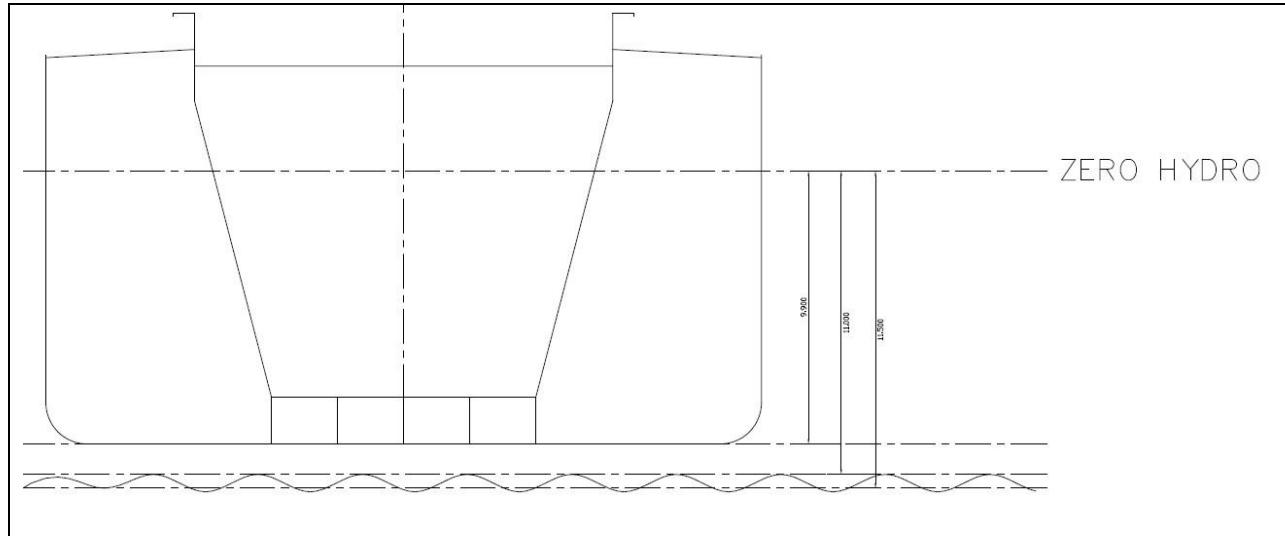
Le quai 5 est utilisé principalement pour le déchargement du fuel et du charbon nécessaire au fonctionnement du site industriel de Doniambo. Il peut être utilisé ponctuellement pour le déchargement de minéraliers en cas d'indisponibilité temporaire du quai 3/4.

Le quai 5 est également utilisé pour des besoins non associés à l'activité SLN :

- dépotage des pétroliers affrétés par la SSP ;
- Empotage en gazole des caboteurs par la SSP ;
- Chargement de déchets métalliques par la société EMC.

La configuration nominale du quai est illustrée par la figure ci-dessous avec :

- Un tirant d'eau sous quille de 9.90m ;
- Un pied de pilote de 1.00 m soit 11.00m au total ;
- Une sécurité supplémentaire de 0.50m pour garantir cette côte soit 11.50m au total.



Configuration nominale du quai

Le quai poste 5 fait l'objet d'un suivi bathymétrique selon une fréquence annuelle. Le dernier relevé a été réalisé en septembre 2017.

L'analyse de ce document associé aux échanges entre SLN et le Syndicat Professionnel des Pilotes Maritimes de Nouvelle Calédonie (SPPMNC) ont conduit prendre la décision de limiter le tirant d'eau admissible (TEA) à 9.10m toutes marées, à partir du 27 octobre 2017 ;

Pour permettre un retour à la situation nominale, la SLN a pris la décision d'engager des travaux de curage.

3 Situation future

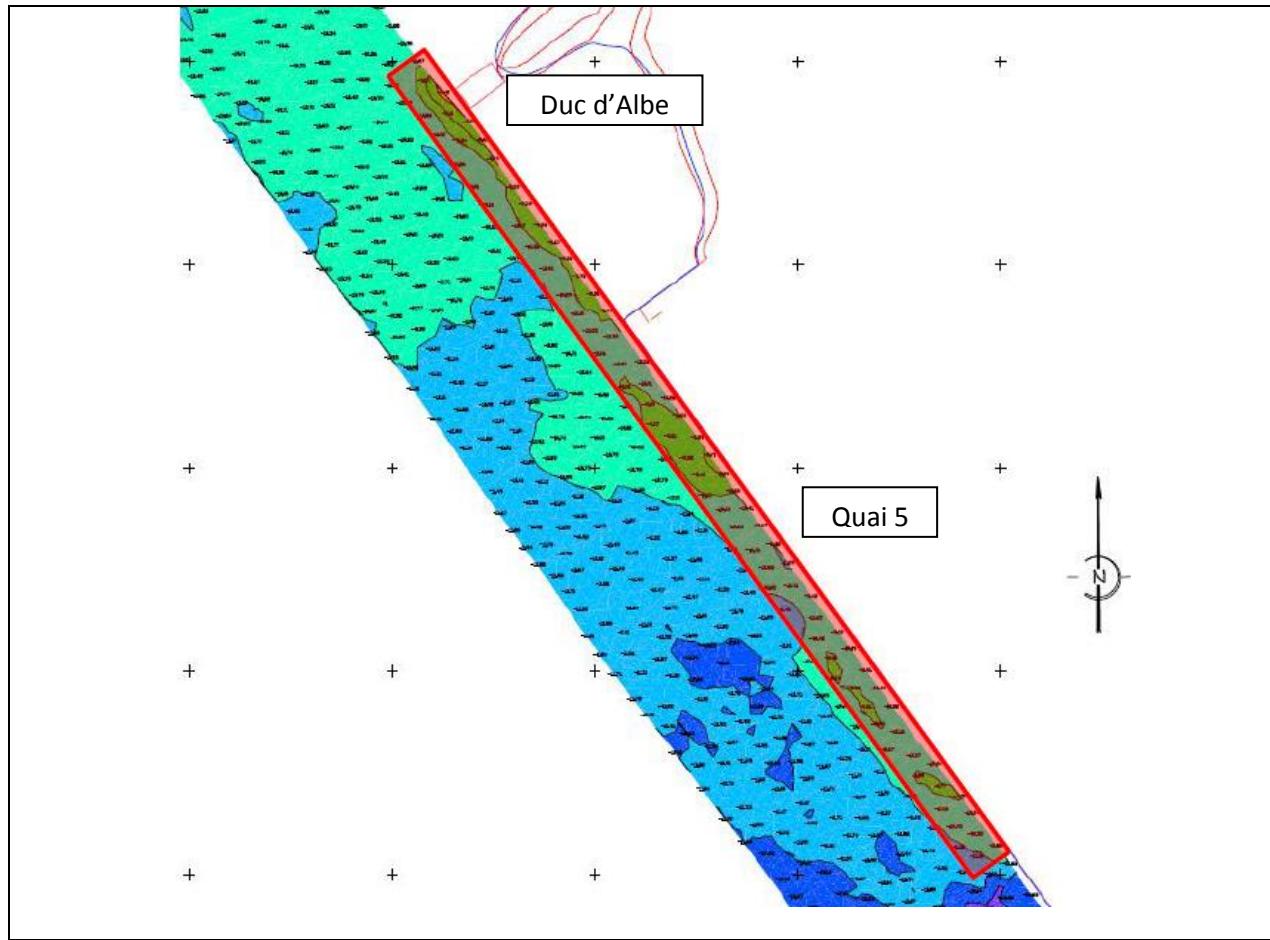
3.1 Objectif

Le projet consiste à réaliser une opération de curage afin de restaurer un tirant d'eau admissible permettant le déchargement des navires dans des conditions de chargement moins restrictive.

3.2 Descriptif de l'opération

3.2.1 Localisation des travaux

Les travaux concernent les hauts fonds localisés face au quai 5 et jusqu'au niveau du duc d'Albe (zone en encadrée en rouge sur la carte ci-dessous).



3.2.2 Dimension des travaux

Les principales dimensions des travaux sont données dans le tableau suivant :

Dimension	Cible	Commentaire
Superficie	$\leq 4\ 000\ m^2$	La zone à curer couvre le poste 5 et le Duc d'Albe
Côte	11.50	Afin de garantir la côte cible de 11.00 m, le dragage sera réalisé jusqu'à la côte 11.50 m
Volume	2 à 2 500 m^3	Evaluation d'après la dernière bathymétrie de sept-17.

3.2.3 Technique de curage

La méthode retenue est un dragage par extraction mécanique des matériaux.

Le dragage sera réalisé à partir d'une barge équipée d'une pelle de 50 tonnes disposant d'un bras de 13 m de long. 2 chalands chargés à 200 m³ assureront le transport à quai des matériaux excavés. L'évacuation vers la zone de stockage sera ensuite assurée par une pelle à quai et des camions routiers.



3.3 Planning prévisionnel

Les travaux sont programmés à partir d'avril 2018 pour une durée estimée à 2 semaines.

4 Dimension environnement

Les aspects environnement du projet sont décrits ci-après par grande thématique.

4.1 Gestion des matériaux curés

Les matériaux excavés seront évacués pour stockage en périphérie de la verre à scorie (cf. plan ci-dessous).



4.2 Eau

Les travaux d'excavation vont favoriser la mise en suspension des particules terrigènes. Pour contenir leur diffusion, un filet anti-limon sera mis en place tout au long de l'opération de curage.

4.3 Bruit

Le niveau sonore engendré par les opérations de curage en limites de site respectera les valeurs réglementaires.

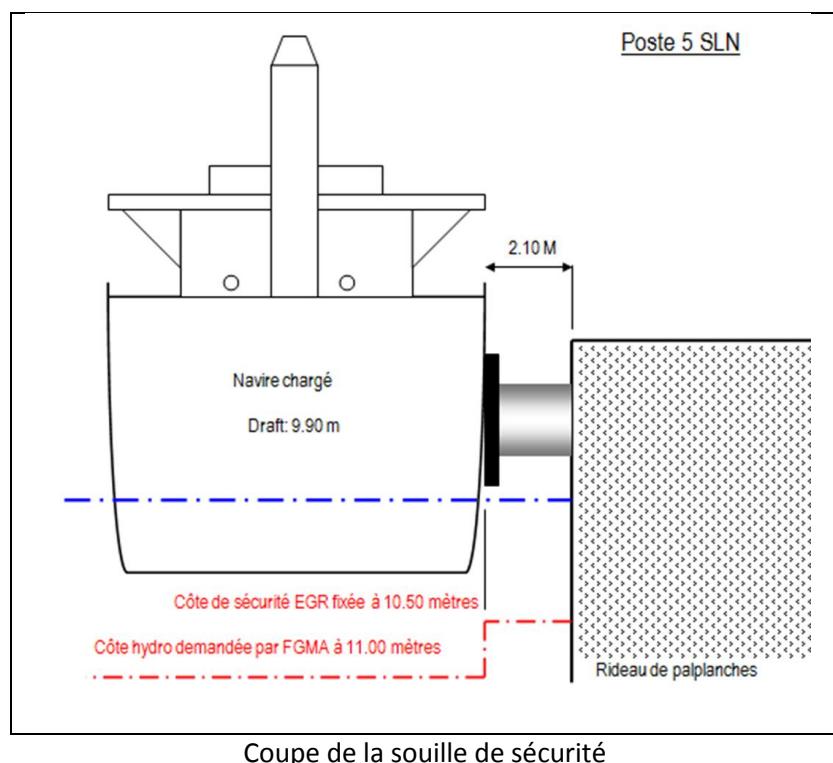
4.4 Air

Le roulage des matériaux excavés vers la zone de stockage s'accompagnera d'un arrosage de la voirie.

4.5 Stabilité des sols

La réalisation des travaux de curage peut engendrer une déstabilisation du rideau de palplanches qui assure la stabilité du quai 5. La gestion de ce risque est assurée par la conservation d'une souille de sécurité à la côte 10,5m aux pieds du rideau de palplanches, sur une largeur d'environ 2,10m et sur les 165m de longueur du quai.

Le schéma ci-après illustre la configuration retenue pour la réalisation des travaux.



4.6 Paysage

Aucun impact sur le paysage externe de la SLN n'est identifié.

4.7 Réglementation ICPE

L'activité de curage ne relève pas de la réglementation ICPE.

Il est prévu une présentation des travaux auprès de la Commission Nautique Locale (CNL) regroupant les professionnels maritimes de Nouvelle-Calédonie.